



Par courriel¹ seulement

Le 12 mai 2021

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2019-180 sous pli confidentiel (paragraphe 326)
Votre dossier : R-3984-2016
Notre dossier : R043220 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport (« Transporteur ») ainsi que Rio Tinto Alcan Inc. (« RTA ») souhaitent vous informer qu'ils sont à parachever la négociation des éléments d'une entente applicable pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022.

Une demande d'approbation sera déposée auprès de la Régie de l'énergie lorsque les négociations seront complétées, que les éléments de l'entente seront consignés et que toutes les formalités internes respectives auront été accomplies. Nous anticipons que le dépôt de la demande à la Régie surviendra en septembre ou octobre 2021.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

c.c. Me Pierre Grenier, procureur de RTA

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.